



الكنفدرالية العامة المستقلة للعمال في الجزائر
Confédération Générale Autonome des Travailleurs en
Algérie – CGATA



ال نقابة الوطنية المستقلة لمستخدمي الإدارة العمومية
Syndicat National Autonome des Personnels de l'administration
Publique SNAPAP

35 Rue Chaabani Abdelhamid Belle Vue El Herrach Alger / Tel-Fax : +213 21 82 42 34 Mobile : +213 770208129

E-mail : snapap_snata@yahoo.com / Web : <http://jcalgerie.be> / <http://jcalgerie.net>

Alger le 15 MAI 2019

Mme la Directrice du département des normes internationales

du travail (BIT)

Nous avons bien reçu la réponse à notre courrier et nous regrettons que vous n'ayez retenu de notre courrier que la simple question de logistique et d'aménagement alors que c'était une question de principe c'est-à-dire la reconnaissance et le respect de la convention 87. Il vous aurez été tout aussi facile de vous réunir le 22 mai 2019 dans un des locaux d'une organisation syndicale autonome et d'y recevoir tous les partenaires sociaux sans avoir à vous déplacer.

Nous notons que vous nous donnez cinq jours pour nous préparer malgré nos différents programmes de travail, sans nous donner un aperçu clair du contenu de ses rencontres, qui sera présent, qui doit représenter les organisations syndicales, quels documents doit on préparer etc...

Mais la n'est pas le fond du problème car vous avez écarté toute référence à ce qui se passe actuellement en Algérie et qui n'arrive dans un pays que tous les 50 années ou même les 100 années, en l'occurrence une révolte ou une révolution pacifique de toute une population (de 17 à 20 millions d'Algériennes et d'Algériens dans la rue sur un corps électoral de près de 22 millions d'après les autorités) pour exiger la fin de la dictature.

Nous devons préciser que depuis la démission forcée du précédent président de la république c'est le président de la deuxième chambre qui fait office de Président d'Etat et que ce dernier comme son premier ministre et tout le gouvernement sont honnis et refusés par la population qui les pourchasse quand ils se déplacent. De fait ce gouvernement ne peut rien faire parce qu'il doit gérer les affaires courantes, le même parlement et la deuxième chambre qui avaient avalisés tous les textes de lois en contradiction avec les conventions internationales sont toujours là et ne peuvent être changées durant cette période de 3 mois. Le Président de l'Etat ne peut légiférer par ordonnance (article 142 de la constitution) donc nous ne voyons pas qu'elle est l'utilité de votre venue durant cette période ou l'on ne peut rien faire sauf si s'agit juste de respecter dans la forme, mais pas dans l'esprit, les recommandations de la commissions des experts.

De fait l'homme fort du pays est le vice ministre de la défense Mr Gaid salah du fait qu'il est le chef d'Etat major et que depuis la démission du président c'est lui qui prend toutes les décisions donc nous sommes actuellement sous un régime militaire et votre venue ne servira qu'à rééditer le scénario Egyptien. Pour vous faire comprendre cela nous vous donnons dans ce qui suit un lien (<https://www.tsa-algerie.com/discours-de-gaid-salah-les-principaux-messages/>) pour comprendre le sens des interventions du chef d'Etat major qui impose à la justice certaines décisions tout en demandant à cette même justice de faire fi du respect des procédures légales. Le fait que Le chef d'Etat major n'a aucune prérogative qui lui permet de s'adresser directement à la justice et qu'en plus il lui demande de faire fi des procédures légales montre que nous sommes sous une dictature militaire qui ne prend même plus de gants ou des précautions pour se cacher. C'est d'ailleurs pourquoi cela fait près de trois mois que le peuple dans toutes ses composantes est dans la rue.

En outre devant la pression populaire le chef d'Etat major se met à sacrifier des membres parmi le personnel civil et le personnel militaire ce qui lui permet d'assurer une plus grande maîtrise car ses attaques sont dirigées vers un autre clan militaire et sa clientèle. L'ancien Président du Forum des chefs d'entreprise, a qui a été donnée la parole en juin 2018 pour défendre la dictature militaire en juin 2018 lors de la conférence internationale du travail, Mr Haddad est en prison, le secrétaire général de l'UGTA Mr Sidi Said qui avait aussi pris la parole contre nous lors de la même conférence le suivra bientôt car des enquêtes ont été lancées et des milliers de travailleurs tentent de s'organiser pour se réapproprier l'UGTA. Tout cela pour calmer la population qui refuse de jouer à ce jeu et qui demande le changement de tout le système, c'est-à-dire le retrait des militaires de la vie politique.

Aussi malgré le fait que nous savons que la prochaine conférence internationale de travail se tiendra en juin 2019 et que cela nous en coûte car c'est nous qui souffrons depuis de longues années, nous ne pouvons accepter d'être partie prenante lors de la venue de la mission car c'est pour notre peuple accepter de travailler avec un appareil qui représente la dictature et nous ne pouvons le faire car nous sommes, bien avant le 22 février, fidèles aux ambitions et aux revendications des travailleurs donc de leurs familles.

Nous espérons vous avoir convaincu de la nécessité absolue de reporter votre venue car nous avons besoin de redonner la primauté au politique par rapport au militaire et nous refusons de participer à une répétition du scénario Egyptien qui s'est transformé en une dictature sanglante. Nous ne voulons pas de sang des membres de notre peuple sur nos mains et nous vous demandons de refuser cela aussi car toute discussion actuelle avec ce régime militaire sera perçue comme cela.

Le président du SNAPAP/CGATA

Rachid Malaoui

The image shows a handwritten signature in black ink on the left, which appears to be 'Rachid Malaoui'. To the right of the signature is a red circular official stamp. The stamp contains Arabic text: 'الاتحاد العام للمهنيين' (General Union of Professionals) at the top, 'القطاع الزراعي' (Agricultural Sector) in the middle, and '01' at the bottom. The stamp also features a central emblem with a red and white design.